

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD**  
**PROCES - VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 19 AVRIL 2011**

Le dix-neuf avril deux mille onze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur André WETZEL, maire.

**Etaient présents** : Yves JEZEQUEL, Louis ZOBEÏDE, Candide LOTT, Jean-Marc SAAS, Lucienne GILG, Jacky WOLFARTH, Mona PAJOLE, Anny DELVALLEZ, Christian PECHEUX, Jean-Claude AMPSLER, Richard BAUMERT, Jean-Marie BOESCH, Hava DEDE, Bruno LEFEBVRE, Chantal RENARD, Patricia PERCEAU, Anne WAGNER, Alain BARTHEL, Emilie UHL, Daniel MESSMER, Daniel WALTER, Sylvia LUSTIG et Etienne MARTIN.

**Absents excusés** : Xavier HUMLER, Véronique STAUB et Michelle SCHWEMLING (procuration donnée respectivement à Jean-Marc SAAS, Jacky WOLFARTH et Emilie UHL)

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2011
- 4) Affaires financières
  - a) *Demande de subvention du Centre Antibruit du Bas-Rhin*
  - b) *Fixation des taux des taxes locales*
  - c) *Adoption du budget primitif 2011*
- 5) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h05 en saluant les représentants de la presse et procède à l'appel des conseillers.

**1) COMMUNIQUES DU MAIRE**

***1) Invitations diverses et dates à retenir***

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- Mercredi 20 avril à 18h30 commission des travaux, 19h15 commission des sports, 17h00 commission de la communication

- Du 22 au 25 avril à la Villa Jaeger : exposition de peinture et de sculpture par l'association « Les arts plastiques de Strasbourg » en coproduction avec la commission culturelle. Vernissage le 21 avril à 19h00.
- Vendredi 22 avril à partir de la salle des fêtes : Marche de l'OCOVAS
- 7 mai : festivités du 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage à Ettenheim. Départ du bus à 14h00 au parking de la salle des fêtes
- 8 mai à 10h00 au monument aux morts : cérémonie commémorative de l'armistice de 1945
- Samedi 14 mai à 20h30 dans les locaux de la SOCOMEC : concert MOZART GROUP. Affiche complet.
- 20 et 21 mai à la salle des fêtes : spectacle de danse par l'association EQUINOXE en coorganisation avec la commission culturelle
- 27 au 29 mai à la salle des fêtes : kermesse organisée par l'association Culturelle turque
- Dimanche 29 mai : kermesse à Ehl
- Mercredi et jeudi 1 et 2 juin : fête de la paroisse St Laurent à la salle des fêtes
- Samedi 4 juin à la salle des fêtes : concert de l'harmonie municipale
- Dimanche 5 juin : triathlon international Benfeld - Obernai

## ***2) Bilan annuel 2010 de la forêt communale***

Le bilan forestier 2010 est un des plus faibles depuis de nombreuses années, en raison notamment de faible volume de bois d'œuvre mis en vente. Le léger excédent de 3 044 € provient principalement de la vente de bois de chauffage. En volume 441 m<sup>3</sup> ont été vendus pour des prévisions de 378.

## **2) Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations de compétence**

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- Consorts RINCKWALD, pour une maison d'habitation, sise 3 rue du Bernstein
- GF Immobilier, pour une maison d'habitation, sise 4 place des Charpentiers
- Consorts DREYFUSS, pour un appartement, sis 2 place de la République,
- SCI CENTRE AUTO MUNCK, pour un local commercial, 2 rue de Hollande

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour la fourniture d'une tondeuse autoportée à coupe frontale, la proposition de la Maison CROVISIER à Benfeld a été retenue pour un montant de 21 075 € TTC, reprise déduite.

### 3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2011

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et aucune autre n'étant formulée en séance le procès-verbal de la séance du 22 mars 2011 est **adoptée par 22 voix** pour et cinq abstentions (Jean-Marc SAAS, Chantal RENARD, Etienne MARTIN, Patricia PERCEAU et Richard BAUMERT pour absence à la séance)

Avant de passer aux affaires financières, le maire fait la déclaration suivante :

*« Après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2010 et après avoir affecté le résultat de l'exercice écoulé lors de la dernière séance, nous allons procéder à l'étude des différents documents budgétaires de l'exercice 2011.*

*Le projet de budget primitif 2011, qui va vous être proposé dans quelques instants s'inscrit dans la continuité de notre politique mise en place dès 2008 et ce conformément aux orientations budgétaires prévues sur la durée de la mandature.*

*Une gestion rigoureuse des différents postes de dépenses de la section de fonctionnement, le recours à minima à l'emprunt, les évolutions liées au personnel, mais également le transfert de certaines dépenses de fonctionnement dans le budget de la communauté des communes, ont permis de maintenir les dépenses de gestion courantes à un montant plus qu'acceptable pour une collectivité de notre taille, pour des prévisions de 3 050 000 € pour 2011, soit 558 € par habitant.*

*Les recettes de fonctionnement, malgré le pacte de stabilité mis en place par la loi de finances 2011, ayant une influence non négligeable sur les recettes de DGF et les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle en 2010 supprimant une grande partie de notre influence sur les recettes fiscales, progressent de façon linéaire plus rapidement que les dépenses et permettent d'assurer un autofinancement brut de 1 080 000 € au budget primitif. Leur montant prévisionnel s'élève à 4 130 000 €, soit 756 € par habitant.*

*L'évolution mesurée des recettes fiscales (avec une augmentation modérée des taux de 2% sur les impôts ménages) est nécessaire pour faire face au besoin de financement de la section d'investissement, sachant que 2011 sera une année un peu exceptionnelle. En effet, les programmes pluriannuels qui seront poursuivis, pour un montant de travaux d'environ 600 000 € (dont la fin de l'aménagement Ouest et les travaux côté Est de la gare), sont prévus au budget 2011. Vu la construction de la nouvelle salle des sports,*

*suivie en 2012 de la réhabilitation de l'ancienne, la section d'investissement, outre les dépenses régulières (annuités d'emprunt...), fait apparaître des dépenses nouvelles pour un montant de 4 680 000 €.*

*Le budget qui va être proposé à votre approbation est le reflet d'une gestion réfléchie, permettant la poursuite des opérations d'investissements et d'entretien du patrimoine de la commune, dans un souci de respect du contribuable, tout en intégrant les évolutions de dépenses liées au bon fonctionnement et la gestion du personnel, des installations et des services mis à la disposition de nos administrés. »*

## **4) AFFAIRES FINANCIERES**

### ***a) demande de subvention du Centre Antibruit du Bas-Rhin***

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, informe l'assemblée que par courrier du 18 février 2011, le Président du Centre Antibruit du Bas-Rhin fait appel à toutes les collectivités pour le versement d'une cotisation à cette association pour en garantir la survie, en raison notamment de la diminution des subventions du Conseil Général.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

vu la demande du Centre Antibruit du Bas-Rhin, compte tenu des problématiques liées au bruit de plus en plus fréquentes et dont la compétence revient au maire,

vu l'avis émis par la commission des finances lors de sa réunion du 13 avril 2011,

### **décide**

d'accorder une subvention d'un montant de 200 € (deux cent €), représentant la cotisation pour l'année 2011 à titre d'adhésion au centre Antibruit du Bas-Rhin, pour les communes de plus de 5 000 habitants.

### **adopté à l'unanimité**

### ***b) fixation du taux des taxes directes locales***

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, rappelle à l'Assemblée que dans le cadre du débat d'orientations budgétaires pour 2011 il avait été prévu de procéder à une augmentation des taux des 4 taxes directes locales d'environ 2 % permettant d'assurer une épargne brute suffisante pour assurer le financement de l'amortissement de la dette et en partie celui des investissements prévus en 2011.

Elle expose ensuite les modifications apportées au calcul des taux des quatre taxes locales suite aux nouvelles dispositions intervenues dans les lois de finances 2010 et 2011, dans le cadre des transferts de fiscalité entre collectivités après la suppression de la taxe professionnelle, notamment les taux de référence 2010 applicables après la réforme.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

vu l'avis de la commission des finances en date du 13 avril 2011,

compte tenu des recettes nécessaires pour atteindre l'équilibre budgétaire et financer les dépenses de fonctionnement,

### décide

**de fixer** le produit à percevoir pour l'exercice 2011 au titre des contributions directes à 1 950 000 € (un million neuf cent cinquante mille €uros). Les recettes de compensations versées au titre de la suppression de la taxe professionnelle (produit de la taxe additionnelle FNB, produits des IFR et de la CVAE) s'élèvent à 256 970 € et le prélèvement GIR (garantie individuelle des ressources) à 30 589 €. Le montant des allocations compensatrices au titre des décisions fiscales de l'Etat s'élèvent à 81 581 €.

Le produit nécessaire à l'équilibre budgétaire s'établit ainsi à 2 258 000 €

**de fixer** comme suit les taux d'imposition pour l'année 2011 :

Taxe d'habitation	16,08 %
Foncier bâti	12,67 %
Foncier non bâti	56,80 %
CFE	16,25 %

**adopté** par 26 voix pour (1 voix contre : Daniel WALTER)

Monsieur Daniel WALTER informe que par conscience et intime conviction, malgré les explications du maire, quant aux besoins de financement, il ne votera pas l'augmentation de la pression fiscale de 2%, considérant qu'il est du devoir des élus municipaux, qui sont les plus proches du contribuable de ne pas en rajouter une couche sur l'augmentation continue des dépenses (panier de la ménagère, essence, chauffage...), notamment pour les plus faibles revenus.

Monsieur Daniel MESSMER, au nom du groupe minoritaire, sollicite les explications relatives à l'évolution du dossier de la salle des sports (voulue par le groupe) et à son financement, de même que l'incidence de cette dépense sur la fiscalité à l'avenir. Toutes explications sont données, sachant que ce dossier est actuellement dans une phase administrative d'instruction (permis de construire, demandes de subventions BBC et bois auprès de la Région...) La consultation des entreprises, sur la base du projet validé par le conseil municipal, va être lancée dans les prochains jours. Le début des travaux reste prévu fin juin ou début juillet.

### *c) adoption du budget*

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, présente à l'Assemblée le projet de budget primitif élaboré par la commission des finances dans sa séance du 13 mars 2011.

Elle donne toutes les explications nécessaires quant aux montants inscrits au document budgétaire, dont chaque conseiller a été destinataire, retraçant les prévisions budgétaires au niveau des chapitres et articles pour la section de fonctionnement et au niveau des chapitres, articles et programmes pour la section d'investissement. Le contrôle des crédits budgétaires s'effectue au niveau des chapitres.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

vu l'avis favorable de la commission des finances du 13 avril 2011,

#### **décide**

**d'adopter** les dépenses et recettes de fonctionnement inscrites dans les documents budgétaires qui s'équilibrent pour un montant de 4 310 000 € (quatre millions trois cent dix mille €uros)

**adopté** par 21 voix pour et 5 voix contre (Daniel MESSMER, Emilie UHL, Michelle SCHWEMLING, Daniel WALTER et Sylvia LUSTIG) et 1 abstention (Etienne MARTIN)

**d'adopter** les dépenses et les recettes d'investissement inscrites dans les documents budgétaires, qui s'équilibrent, compte tenu de l'intégration à ce budget des crédits de report de l'exercice 2010, à 5 480 000,00 € (cinq millions quatre cent quatre vingt mille €uros).

**adopté** par 21 voix pour et 5 voix contre (Daniel MESSMER, Emilie UHL, Michelle SCHWEMLING, Daniel WALTER et Sylvia LUSTIG) et 1 abstention (Etienne MARTIN)

### **5) RAPPORT DES COMMISSIONS**

Monsieur Yves JEZEQUEL présente l'ordre du jour de la commission des sports du 20 avril, qui traitera notamment de la salle des sports, du triathlon (pour lequel il fait appel au bénévolat des conseillers) et

de l'organisation d'un championnat d'orientation subaquatique au plan d'eau le week-end de Pentecôte.

La visite de l'entreprise SOCOMEC prévue le 11 mai à 14h00 pour le Conseil Municipal des Enfants est confirmée.

Madame Mona PAJOLE rend compte des décisions prises lors de la dernière réunion de la commission administrative du CCAS, notamment pour ce qui concerne les secours d'urgence et les dons.

Le compte administratif 2010, le compte de gestion du receveur et le budget primitif ont été adoptés.

La commission a également renouvelé son adhésion à la Banque Alimentaire et alloué une subvention de fonctionnement à cette dernière, compte tenu des importants services rendus (plus de 24 tonnes de denrées distribuées en 2010 pour environ 50 familles). Les subventions pour colonie de vacances et centre de loisirs ont également été renouvelées.

Monsieur Louis ZOBEIDE informe de la récente réunion avec les services de la gendarmerie, notamment le référent de sécurité concernant la vidéo protection. Ce dossier suit son cours en attente du diagnostic à fournir par le référent.

Monsieur Jacky WOLFARTH rappelle aux conseillers que le Benfeld.com sera disponible à la diffusion le 29 avril et que sa diffusion devrait en être assurée avant le 3 mai (date des premières manifestations mentionnées).

Mme Anny DELVALLEZ remercie l'ensemble des conseillers et autres personnes ayant participé à l'opération Oschterputz le 9 avril dernier.

Le SAJ (Service Animation Jeunesse) a fait un premier bilan de ses activités et animations initiées depuis son démarrage il y a 6 mois. Un compte-rendu plus approfondi des activités sera effectué en juin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h10.